Début, hier, des épreuves du bac

DES SUJETS ABORDABLES POUR LE PREMIER JOUR

Page 2

LE JEUNE
INDÉPENDANT
AN° 7316 — LUNDI 12 JUIN 2022
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

وهران 2022
oran

700 ENTREPRISES PRÉSENTES AU RENDEZ VOUS

LEVER DE RIDEAU SUR LA FOIRE INTERNATIONALE D'ALGER

Après une pause de trois années imposée par la pandémie du coronavirus, la FIA fait son grand retour, cette année, avec la participation annoncée de près de 700 entreprises. Coïncidant avec l'année dédiée à l'économie, la Foire internationale d'Alger (FIA) sera l'occasion de promouvoir le produit algérien mais aussi d'encourager l'investissement.

Page 4

SITUATION EN LIBYE

L'Algérie exprime sa préoccupation

Page 3

RAPPROCHEMENT ALGÉRO-FRANÇAIS

Macron veut lever tous les obstacles

Page 3

JUSTICE

Saisie des biens de l'ex DG de l'aéroport d'Alger

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

BELABED MET FIN AUX DÉBAT

L'examen de la 5e définitivement annulé

LE DOSSIER de l'examen de la 5e, qui marque la fin du cycle primaire, est posé à nouveau après la décision de son rétablissement. Hier encore, le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, a confirmé son annulation en le remplaçant par un examen alternatif, et ce à partir de l'année prochaine.
La dernière déclaration du ministre Belabed concernant le rétablissement de l'examen de la 5e a allumé les débats au sein de la famille éducative.
Hier, en marge du lancement des épreuves du baccalauréat, le premier responsable du secteur de l'éducation a mis fin à la polémique. L'examen de la 5e ne sera pas rétabli mais remplacé par un autre examen. Selon lui, les études menées sur l'examen ont prouvé qu'il n'y avait aucun avantage éducatif ou pédagogique à en tirer. Pour cela, a-t-il fait savoir, cet examen a été annulé et remplacé par un examen alternatif pour remonter le moral aux élèves et réduire la pression qui pèse sur eux. Il s'agira, selon le ministre, d'une véritable évaluation de passage à la première année moyenne, soulignant que ce système est en vigueur dans les pays développés.
Il convient de rappeler que, dans une déclaration à la presse, à l'issue de sa visite au siège de la direction de l'éducation d'El-Meghaïer, où il s'est enquis du déroulement de l'examen du BEM, M. Belabed a indiqué qu'à compter de l'année scolaire 2022-2023, l'examen de fin du cycle primaire, suspendu exceptionnellement cette année, sera rétabli selon « de nouvelles données et une nouvelle approche », de manière à « augmenter les chances de réussite des élèves et faciliter leur progression dans le système scolaire ».
Pour rappel, l'année passée, le département de Abdelhakim Belabed avait décidé d'annuler l'épreuve de la 5e année suite à « une étude approfondie et exhaustive de l'efficacité de cet examen sur les plans pédagogique, d'enseignement et d'évaluation ».

Lynda Louifi

DÉBUT, HIER, DES ÉPREUVES DU BAC

Des sujets abordables pour le premier jour

Dure sera cette semaine pour les 740 000 candidats au baccalauréat session juin 2022. Les épreuves de l'examen le plus redouté ont débuté, hier, à travers l'ensemble du territoire national. Bien sûr, la fameuse coupure d'Internet, qui a pénalisé plusieurs usagers, était aussi au rendez-vous.

Pour éviter la tricherie et la fuite des sujets d'examen du baccalauréat, les autorités ont décidé, comme chaque année, de couper l'Internet, et ce en dépit des désagréments que cela pourrait causer aux citoyens. Ces derniers doivent patienter jusqu'à jeudi, dernier jour des épreuves.
C'est la fin de la période d'attente et de stress pour les candidats au baccalauréat. Les choses sérieuses ont commencé avec le début des épreuves, et pour les candidats, tout se jouera au cours de ces cinq jours d'examen. Le coup de starter des épreuves pour cette session du baccalauréat a été donné par Abdelhakim Belabed, ministre de l'Education nationale, depuis la daïra de Reggane, dans la wilaya d'Adrar, avec l'ouverture des plis contenant les copies de l'épreuve de langue arabe. Une épreuve qui a été facile, selon la plupart des candidats interrogés.
A la sortie du lycée Khaled-El Djazairi, à Boudouaou, les candidats commentaient les épreuves de la matinée. Aussi bien pour la filière scientifique que celle littéraire, à 11h, les premiers candidats commençaient déjà à sortir. Le sujet de littérature arabe entre les mains, ils se sont accordés à dire que la première journée, durant laquelle sont programmées l'épreuve de langue arabe dans la matinée et celle des sciences islamiques dans l'après-midi, a plutôt été calme, en attendant de composer dans les disciplines les plus complexes, à savoir les maths, la physique et les sciences naturelles, ou encore la philosophie pour les littéraires. Paraissant calme et serein, Hocine, candidat en filière science expérimentale, estime que les épreuves les plus importantes et les plus dures pour les élèves des filières scientifiques auront lieu le deuxième jour, où les candidats devront passer l'épreuve de mathématiques.

Pour le premier jour, le futur bachelier a indiqué que l'épreuve de langue arabe était abordable. « Les élèves qui ont travaillé pendant toute l'année ne devraient pas avoir de problème à l'aborder. J'avoue que j'avais le trac, surtout que mes notes, au cours de l'année, ont été juste moyennes dans cette matière », a-t-il souligné. « Je dois passer cet après-midi (dimanche après-midi, ndlr) l'épreuve des sciences islamiques et j'espère que le sujet sera facile à traiter », a-t-il ajouté. Un peu plus loin, au centre d'examen Mohamed-Mehssass, les avis des candidats de la filière philosophie étaient quelque peu mitigés.
Commentant l'épreuve de littérature arabe, Islam, candidat en filière mathématiques techniques, et son ami Aymen ont confié au Jeune Indépendant que « le sujet était abordable mais le trac ne les a, à aucun moment, quitté ». Se tenant à l'ombre, Khaled et Zinou ont soutenu, pour leur part, que « le premier sujet était abordable, alors que le second était un peu difficile, ce qui les a poussés à choisir le premier ».
Contrairement aux garçons, un groupe de filles a trouvé que le premier sujet était plus difficile. Pour ce qui est des conditions de travail dans les salles d'examen, les candidats ont été unanimes à dire qu'elles étaient acceptables. « Nous avons passé nos épreuves en toute tranquillité. Nous avons été surveillés par trois surveillants, qui nous ont aidés à nous déstresser », a assuré une candidate. « Nous avons bien travaillé. Les sujets étaient abordables mais il faudra attendre les résultats », a-t-elle ajouté.
Le ministre a précisé, depuis Reggane, qu'aucun changement n'est à noter concernant le déroulement des épreuves du bac 2022. Les candidats auront, comme chaque année, le choix entre deux sujets pour chaque matière, avec l'ajout d'une demi-heure dans le temps de réponse, en sus du temps réglementaire pour chaque matière.

LES SECRETS DE ANÈS, DIABÉTIQUE, POUR DÉCROCHER LE BAC

Anès vient de fêter ses 18 ans. Inscrit au lycée Khaled-El-Djazairi, à Boudouaou, il n'a qu'un seul objectif : décrocher le bac, et il s'en donne les moyens. Il a commencé ses révisions dès le début de l'année, tout en étant diabétique et insulino-dépendant. Il n'éprouve pas de stress ou de doute quant à ses capacités. Atteint de diabète depuis l'âge de 13 ans, après avoir subi un choc émotionnel, Anès a appris à vivre avec son diabète. « Au début, j'avais du mal à accepter ma maladie. Je me sentais différent des autres enfants de mon âge. Je n'avais pas le droit de manger de sucreries et j'étais devenu dépendant de l'insuline », a révélé Anès au Jeune Indépendant. « Aujourd'hui, je me suis réconcilié avec mon diabète et j'essaie de gérer mon quotidien et d'éviter toute source de stress qui risquerait de chambouler ma glycémie », a-t-il poursuivi.
Le jeune garçon, qui passe le bac, a livré au Jeune Indépendant son secret pour bien préparer son examen du bac et garder l'esprit serein. « Psychologiquement, je me sens plutôt serein et je suis confiant pour ce qui va arriver. C'est un examen de fin d'année ; le travail et la bonne préparation durant toute l'année me permettront de ne pas paniquer avant les épreuves », a précisé Anès, qui a évoqué sa maladie et la façon dont il la gère. « Mon médecin m'accompagne toujours et me donne des conseils pour bien gérer mon stress, bien que le travail fourni régulièrement durant toute l'année scolaire ne me donne pas de raison de stresser », a-t-il souligné.
Pour bien comprendre les choses, le Dr Soraya Azouz, spécialiste en médecine interne, diabétologue et endocrinologue, a fait savoir que lorsqu'on est diabétique, ce genre d'événement s'anticipe. « Qui dit examen dit appréhension, parfois stress. Qui dit stress dit hyperglycémie et conditions non optimales pour obtenir les résultats escomptés », a-t-elle expliqué.
Contactée par le Jeune Indépendant, la spécialiste a tenu à donner quelques conseils pour bien se préparer pour le jour de l'épreuve. Le sujet malade, estime Dr Azouz, doit prendre un petit déjeuner conséquent, avec un bon apport en glucides. Il doit également prévoir du sucre et une collation (compote, biscuits… pour prévenir l'hypoglycémie) et de quoi s'hydrater pendant l'épreuve. « Je conseille aux candidats atteints de diabète de contrôler leur glycémie avant l'examen afin d'éviter une hypoglycémie ou une hyperglycémie, et surtout de préparer la veille une trousse avec le matériel nécessaire et des piles de rechange », a-t-elle conclu.

Lynda Louifi

TIZI OUZOU

1 755 candidats n'ont pas rejoint les salles d'examen

SUR les 17 858 candidats inscrits et retenus pour passer l'examen du baccalauréat, 1 755 d'entre eux, soit un taux global de 9,83%, ne se sont pas présentés pour le début des épreuves, lesquelles s'étaleront jusqu'à jeudi prochain. Et sur ces 1 755 absents, seulement 91, soit 0,74% sont scolarisés. Les 1 663 restants, soit un taux de 30,25%, sont des candidats libres. C'est ce qu'ont révélé les responsables de la direction de l'éducation de la wilaya de Tizi Ouzou.
Selon Ahmed Lalaoui, premier responsable de cette institution éducative, un climat de sérénité a régné, au premier jour des épreuves, dans les centres d'examen, aussi bien pour les candidats que pour les encadreurs. Ahmed Lalaoui n'a pas manqué de souligner la parfaite collaboration des différentes parties impliquées dans ce rendez-vous annuel, à l'instar de la direction des transports de la wilaya qui « a mis à la disposition de la direction de l'éducation, et ce conformément aux instructions du ministre, près d'une centaine de véhicules (bus et fourgons) pour le transport des candidats et personnels d'encadrement », notamment dans leurs déplacements pour se restaurer.
Il convient de relever que le mérite de la DSP, de la Protection civile et des services de sécurité, qui ont veillé à la prise en charge médicale et à la sécurisation des épreuves, a été aussi mis en évidence par le directeur de l'éducation. Concernant les épreuves de cette première journée, bon nombre de candidats interrogés ont déclaré au Jeune Indépendant que les sujets étaient abordables et ils étaient surtout contents d'avoir eu le choix entre deux sujets.
Toutefois, comme tout examen, le baccalauréat, du fait de son importance, suscite toujours quelque peur ou un certain mal-être. Un état psychologique exceptionnel, que l'on considère comme normal chez le candidat.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

RAPPROCHEMENT ALGÉRO-FRANÇAIS

Macron veut lever tous les obstacles

Le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil a reçu, hier au siège du Conseil, l'ambassadeur de France à Alger, François Gouyette qui lui a rendu une visite de courtoisie et avec lequel il a passé en revue nombre de questions historiques et politiques intéressant les deux pays, a indiqué un communiqué de la Chambre haute du Parlement.

L'ambassadeur de France à Alger François Gouyette a souligné "la volonté du président français Emmanuel Macron de poursuivre le travail entamé avec M. Abdelmadjid Tebboune, Président de la République, de manière à lever tous les obstacles et entraves au rapprochement et à la coopération entre les deux pays", précise la même source.

La rencontre a constitué pour les deux parties une occasion pour passer en revue nombre de questions historiques et politiques qui concernent les deux pays, ainsi que les relations bilatérales actuelles, notamment parlementaires et les moyens de les promouvoir, conformément au protocole de coopération parlementaire signé entre le Conseil de la Nation et le Sénat français en 2015 à Alger.

M.Salah Goudjil a mis à profit cette rencontre pour mettre en exergue auprès de l'ambassadeur de France "le caractère multidimensionnel des relations algéro-françaises (sur le plan humain, commercial et économique), et leur efficacité découlant de leur dimension méditerranéenne", évoquant l'importance de la promotion de la coopération sur la base de mécanismes de prise en charge des questions mémorielles, en leur qualité de "facteur important pour l'évolution des relations entre les deux pays dans le cadre d'un équilibre des intérêts".

Le président du Conseil de la nation a mis en valeur, dans ce contexte, la conscience dont a toujours fait preuve le peuple algérien qui a toujours fait le distinguo et évité de faire l'amalgame entre le peuple français et la colonisation française de l'Algérie, et ce depuis la Glorieuse Révolution de novembre 1954.

Il a en outre, souligné que l'Algérie nouvelle, que M. Abdelmadjid Tebboune, président de la République, veille à en jeter les fondements, œuvre à "la consolidation de l'indépendance de sa décision politique, son confortement et son renforcement avec une réelle indépendance économique", ajoute la même source.

Les deux parties ont également passé en revue nombre de questions régionales et internationales d'intérêt commun, ainsi que la situation en Libye, au Mali et au Sahel.

Dans ce contexte, le président du Conseil de la nation a réitéré les positions intangibles de l'Algérie à l'égard de ces questions et de celles de la décolonisation, rappelant à ce propos le droit du peuple palestinien à l'établissement de son Etat avec El Qods comme capitale selon l'Initiative de paix arabe, et le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination conformément à la légalité internationale.

Il a en outre rappelé l'attachement de l'Algérie au principe de non-alignement, comme une des constantes de la politique étrangère algérienne, et au règlement pacifique des conflits.

Les deux parties ont enfin convenu de poursuivre la concertation et la coordination, afin de hisser le niveau des relations entre les Parlements des deux pays au meilleur niveau possible, dans le but d'accompagner le processus de coopération entre les Gouvernements des deux pays, conclut le communiqué.

S. Ould Brahim

SITUATION EN LIBYE

L'Algérie exprime sa préoccupation

L'ALGÉRIE suit avec une grande préoccupation les développements de la situation en Libye, suite aux affrontements entre groupes armés qui ont éclaté dans la nuit de vendredi à samedi dans la capitale libyenne Tripoli, mettant en garde toutes les parties libyennes contre le risque de replonger le pays dans le chaos et le mener au point de non-retour, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

« Tout en condamnant le recours à la violence sous toutes ses formes, l'Algérie met en garde toutes les parties libyennes contre le risque de replonger le pays dans le chaos ou le mener au point de non-retour, et les appelle à faire preuve de sagesse et à faire prévaloir le dialogue et la réconciliation en œuvrant à préserver l'accord de cessez-le-feu pour éviter l'effusion du sang des Libyens et protéger leur sécurité et intégrité », lit-on dans le communiqué.

« Ce grave développement qui survient à la veille de la reprise des travaux de la Commission constitutionnelle mixte au Caire sous l'égide de l'ONU, constitue en soi un facteur supplémentaire pour réaffirmer l'impérieuse nécessité d'accélérer la finalisation de l'élaboration des contenus de la base constitutionnelle devant permettre au peuple libyen d'exercer son droit souverain à choisir ses dirigeants et ses représentants à travers des élections libres et intègres dans un climat de sécurité et de stabilité », conclut le ministère.

Pour rappel, le ministre des Affaires étrangères et de la communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra a reçu, jeudi, la Conseillère spéciale du Secrétaire Général de l'ONU pour la Libye, Mme Stéphanie Williams, qui effectue une visite de travail en Algérie.

Au cours de cette rencontre, "les deux parties ont évoqué les développements politiques et sécuritaires en Libye, ainsi que les efforts déployés sous l'égide des Nations-Unies visant à surmonter les divisions actuelles au sein des parties libyennes et aboutir à un consensus sur les conditions politiques, sécuritaires et juridiques pour la tenue d'élections transparentes", indique un communiqué du ministère.

M.Lamamra a renouvelé, à cette occasion, "le soutien de l'Algérie aux efforts des Nations Unies dans ce domaine, rappelant sa position de principe sur la nécessité de redoubler d'efforts pour permettre au peuple libyen d'exercer son droit souverain d'élire ses représentants, tel qu'affirmé par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à maintes occasions", selon la même source.

Le ministre a également souligné "la nécessité d'éviter la multiplicité des processus et des initiatives au détriment des intérêts supérieurs du peuple libyen, des processus n'ayant abouti à aucun résultat si ce n'est que de perturber la médiation onusienne", ajoute le communiqué.

Hamid B.

COOPÉRATION DANS LE DOMAINE SÉCURITAIRE

Le Tchad veut bénéficier de l'expérience algérienne

LE MINISTRE tchadien de la Sécurité publique et de l'Immigration, Idriss Dokony Adker, a fait part, hier dimanche à Alger, de la volonté de son pays de bénéficier de l'expérience algérienne dans le domaine sécuritaire.

S'exprimant à l'issue d'un entretien avec le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, le ministre tchadien a indiqué que sa visite en Algérie s'inscrit dans le cadre de la coopération dans le domaine sécuritaire, soulignant la volonté de son pays de bénéficier de l'expérience acquise par l'Algérie en la matière.

Il a expliqué que sa visite a pour objectif de "discuter et d'échanger les expériences" avec l'Algérie qui, a-t-il dit, a su faire face à des "situations difficiles notamment dans les années 1990".

Relevant que le Tchad "traverse une période transitoire suite au décès de son chef de l'Etat", M. Dokony Adker a fait observer que "dans des moments difficiles, il va de soi de solliciter l'aide de la part de pays amis et proches".

"Le Tchad, qui traverse une période de transitoire après le décès du chef de l'Etat, s'attelle à mettre en place un Conseil militaire de transition dont les objectifs consistent à assurer la sécurité du pays", ce qui nous a amené, a-t-il dit, à solliciter l'aide de l'Algérie, forte d'une expérience "inégalée" en matière sécuritaire.

Il a expliqué que le Conseil militaire de transition planche sur "quatre axes, à savoir la mise en place d'un gouvernement civil, une Charte, l'organisation d'un dialogue national inclusif et enfin la tenue d'élections libres et transparentes", soulignant que "cela implique la mise en place d'un système sécuritaire intérieur".

"Ainsi, je voudrai, à travers cette visite, voir dans quelle condition le ministère de l'Intérieur algérien puisse nous accompagner pour concrétiser l'ensemble de ces démarches", a-t-il ajouté.

De son côté, M. Beldjoud a indiqué avoir évoqué avec le ministre tchadien l'expérience algérienne dans le domaine sécuritaire depuis les années 1990, précisant que M. Dokony Adker tient à s'inspirer de l'exemple de l'Algérie dans ce domaine.

Qualifiant les relations algéro-tchadiennes de "privilégiées", M. Beldjoud a affirmé que les deux pays ont convenu de "relancer les accords signés entre les secteurs de l'Intérieur des deux pays en 2016".

M. D.

Page 04_Mise en page 1 13/06/2022 13:11 Page 1

FORUM D'AFFAIRES ALGÉRO-JORDANIEN

Rezig invite les opérateurs jordaniens à investir en Algérie

LE MINISTRE du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a invité hier à Alger les opérateurs économiques jordaniens à saisir les opportunités d'investissement qu'offre l'Algérie dans divers domaines pour établir des partenariats pérennes et promouvoir la croissance économique.

Lors du Forum d'affaires algéro-jordanien tenu à Alger avec la participation d'opérateurs économiques des deux pays dans différents domaines, M. Rezig a souligné l'importance de saisir les opportunités d'investissement et les avantages qu'offre le climat des affaires en Algérie pour concrétiser un partenariat effectif et pérenne, rappelant l'orientation de l'Algérie visant à asseoir une politique de développement durable à travers l'amendement de certaines lois et la promulgation d'autres pour appuyer et développer les activités économiques.

Dans ce cadre, le ministre a fait savoir que le gouvernement avait opéré une série de réformes relatives au renouveau économique, en sus de la réforme financière en vue de créer un climat des affaires transparent qui encourage les investissements étrangers et l'entrepreneuriat, comme en témoigne, a-t-il dit, la suppression de la règle 49/51 pour la plupart des secteurs à l'exception des secteurs stratégiques.

M. Rezig a également mis l'accent sur le renforcement du rôle de la diplomatie économique dans le développement des relations bilatérales avec les différents partenaires.

Le ministre a rappelé que le Royaume hachémite de Jordanie est le sixième partenaire de l'Algérie au plan arabe, avec un volume global des échanges commerciaux de 219,24 millions Usd en 2021, dont 101,31 millions Usd d'exportations algériennes, contre 117,93 millions Usd d'importations.

D'importantes opportunités s'offrent notamment dans les domaines du Commerce et de l'investissement, a soutenu M. Rezig, jugeant nécessaire de définir les objectifs et les nouvelles perspectives afin de développer les relations bilatérales selon le principe gagnant-gagnant. L'organisation du forum d'affaires algéro-jordanien est à même d'asseoir les fondements de nouveaux partenariats, d'ouvrir de larges perspectives de coopération, et de lancer des projets communs mutuellement bénéfiques, a-t-il souligné. Des perspectives de coopération économique et d'investissement s'annoncent «prometteuses» entre l'Algérie et la Jordanie, eu égard aux potentialités que recèlent les deux pays, d'autant plus que l'Algérie, de par sa position géographique, constitue une porte sur le continent africain.

De son côté, le ministre jordanien de l'Industrie et du Commerce, Youcef Chemali s'est félicité des réformes adoptées par l'Algérie à l'effet d'encourager l'investissement étranger et de relancer la croissance économique, appelant à la nécessité de redoubler d'efforts pour intensifier les échanges commerciaux entre les deux pays. Il faudra également réaliser l'intégration commerciale et économique entre l'Algérie et la Jordanie en usant de mécanismes efficaces et concrets au mieux des intérêts communs, a-t-il recommandé.

Hamid B.

700 ENTREPRISES PRÉSENTES AU RENDEZ-VOUS

Lever de rideau sur la Foire internationale d'Alger

Après une pause de trois années imposée par la pandémie du coronavirus, la FIA fait son grand retour, cette année, avec la participation annoncée de près de 700 entreprises. Coïncidant avec l'année dédiée à l'économie, la Foire internationale d'Alger (FIA) sera l'occasion de promouvoir le produit algérien mais aussi d'encourager l'investissement.

Rendez-vous économique important, grand carrefour des opérateurs économiques algériens et étrangers, la FIA est de retour à partir d'aujourd'hui jusqu'au 18 juin, au palais des Expositions de la Société algérienne des foires et des expositions (Safex). Cette importante rencontre économique sera une occasion pour promouvoir la production nationale mais aussi intensifier les échanges internationaux.

Coïncidant avec l'annonce de l'année 2022 comme année de la relance économique par excellence, certains pays devraient profiter de cette opportunité pour tisser des partenariats, selon le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, lequel a annoncé une grande présence étrangère. « Contrairement à la précédente édition en 2019, à laquelle avaient pris part 15 pays, cette année, 20 pays seront présents», a-t-il précisé, affirmant que la FIA est une manifestation économique par excellence. Près de 700 entreprises, dont 187 étrangères, sont attendues à la FIA 2022, placée sous le thème « Pour un partenariat stratégique».

La nouveauté, cette année, sera la participation exclusive de la wilaya de Tamanrasset pour laquelle un pavillon a été consacré, le but étant de faire connaître et de promouvoir son patrimoine culturel et touristique, selon les précisions du ministre du Commerce. Invités d'honneur de cette 53e édition, les Etats-Unis d'Amérique vont participer avec une quarantaine de compagnies activant dans plusieurs domaines, à l'instar de l'énergie, de la défense, de l'agriculture, du médicament, des TIC, de la cyber-sécurité et de l'éducation. Une occasion pour améliorer les relations économiques entre les deux pays, sachant que les échanges commerciaux ne dépassent pas les 5 milliards de dollars. Le président du Conseil d'affaires algéro-américain, Smail Chikhoune, avait en effet évoqué, lors de son passage jeudi dernier à la radio nationale, les potentialités qui restent à développer dans le partenariat économique et commercial entre l'Algérie et les Etats-Unis.

Les microentreprises seront aussi présentes à cet événement, considéré comme la vitrine de l'économie du pays. Ainsi, plus de 30 microentreprises activant dans divers domaines industriels, financées par l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE) ainsi que par l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), prendront part à la 53e édition de la FIA.

Plusieurs secteurs d'activité seront au rendez-vous. Il s'agit des industries manufacturières, des industries électriques, électroniques et de l'électroménager, des industries chimiques et pétrochimiques et des industries mécaniques métallurgiques. Les entreprises des secteurs du bâtiment et matériaux de construction, des travaux publics, de l'agroalimentaire et de l'emballage, des services, ainsi que les entreprises étrangères de droit algérien et le secteur du tourisme et de l'artisanat seront aussi présents.

Des rencontres entre les opérateurs économiques et des conférences traitant plusieurs thématiques, notamment sur les opportunités d'investissement en Algérie, seront organisées.

Lilia Ait Akli

FINANCEMENT DES START-UP

Vers le lancement d'un crédit à l'innovation

DANS l'objectif de stimuler l'innovation et soutenir financièrement les porteurs de projets novateurs, un « crédit à l'innovation» sera mis à leur disposition prochainement. C'est ce qu'a annoncé, hier, le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'Economie de la connaissance et des Start-up, Yacine El-Mahdi Oualid.

Le crédit à l'innovation, qui « sera bientôt présenté en Conseil du gouvernement», vise à créer un cadre propice à la création et à l'innovation et, par ricochet, à soutenir la culture entrepreneuriale.

Ce nouveau produit bancaire s'ajoute à l'armada de dispositifs à la fois financiers et réglementaires, adoptés depuis 2021, a précisé le ministre délégué.

Sans dévoiler plus de détails concernant ce mécanisme, M. Oualid a toutefois mis en exergue l'importance de ce crédit, notamment en l'incluant dans le fonds de financement des start-up (AFS), qui peut soutenir ces entreprises avec un crédit pouvant aller jusqu'à 20 milliards de DA et d'autres dispositifs financiers désignés dans la même optique.

Le ministre a tenu à évoquer également les facilitations accordées aux start-up en matière d'obtention de crédits et l'opération de partenariat avec la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB), qui permet aux porteurs de projets de financer leurs entreprises. Il a notamment souligné la publication d'un décret réglementaire permettant aux particuliers d'investir dans des start-up.

Aux avantages fiscaux accordés aux entrepreneurs s'ajoute la prise en charge de certains frais, à l'instar de ceux inhérents au prototypage ou à la propriété intellectuelle (dépôt de brevets, de marques). La mise en place de tous ces mécanismes reflètent « les grands efforts des pouvoirs publics pour soutenir les start-up en leur accordant des opportunités pour lever les fonds dont elles ont besoin», a-t-il dit, appelant les institutions bancaires à proposer des dispositifs de financement adaptés aux projets déposés.

Le ministre délégué s'est longuement entretenu avec plusieurs porteurs de projets lors de sa visite à une exposition dédiée aux start-up et aux activités du convoi national « Jeunesse et Idée» à la maison de la Culture de Bejaïa, où les organisateurs de cette initiative ont encouragé les jeunes à se lancer dans l'innovation.

Les mécanismes de régulation régissant le secteur ainsi que la manière de bénéficier des prêts et des avantages disponibles dans ce domaine ont également été expliqués.

Il est important de signaler que le fonds de financement des start-up (Algerian Startup Fund) a accordé des financements aux porteurs de projets innovants pour un montant global de 510 millions de dinars depuis sa mise en place au début de 2021.

Les projets innovants financés par le fonds concernent 18 secteurs d'activité, notamment les services, les technologies d'information et de communication, la santé, les transports et le tourisme, a ajouté l'intervenant.

Présent dans 16 wilayas du pays, le Fonds est une société de capital investissement dédiée au financement des start-up et des projets innovants.

Il se base sur un mécanisme de financement qui repose sur une prise de participation dans le capital des start-up pour une durée limitée.

A travers la création de ce fonds, les pouvoirs publics cherchent à développer l'écosystème et inscrire les start-up dans une trajectoire de croissance pérenne ainsi qu'à aider ces entreprises à exporter leurs produits et services.

Le fonds est doté d'un capital de 1,2 milliard de dinars, détenus par six banques (BADR, CNEP, BNA, BEA, BDL CPA).

Mohamed Mecelti

Page 05_Mise en page 1 13/06/2022 13:12 Page 1

GHARDAÏA

LA DIRECTION DU CADASTRE FACE À DE NOMBREUX DÉFIS

En Algérie, le cadastre est une administration de l'État, géré par le Ministère des Finances. L'administration du cadastre et de la topographie (ACT), plus communément appelée «administration du cadastre», relève du ministère des Finances et des Comptes publics.

Le cadastre algérien est en ce moment utilisé par les professionnels de cette administration pour l'obtention de plans de masse gratuits notamment depuis que l'administration du cadastre a mis en place sa nouvelle procédure.

Le terme cadastre est à la fois utilisé pour désigner l'ensemble des documents relatifs au découpage en propriétés, bâties et non bâties, d'une commune et à leur valeur, ce qui sert notamment de base de calcul à la taxe foncière. L'administration est chargée de conserver ces documents et de les mettre à jour. En outre, dans le cadre d'un projet de vente immobilier, le vendeur est censé posséder son carnet foncier afin de procéder à toute éventuelle cession ou vente d'un de ses biens.

Ce même citoyen peut avoir envie de consulter le plan cadastral de la commune dans laquelle se situe le bien qu'il convoite, pour connaître les limites de sa parcelle ou le nombre de bâtiments qui s'y trouvent par exemple.

Chaque parcelle ou bâtiment est figuré par son emprise au sol à l'intérieur de laquelle des hachures ou des croisillons sont dessinés. Le plan cadastral n'est pas un titre de propriété. Il pourra toutefois constituer une présomption de propriété dans le cadre d'un litige de propriété. La partie descriptive du cadastre doit contenir les données personnelles, comme le nom des propriétaires. Ainsi, pour connaître l'identité des propriétaires successifs du bien qu'il envisage de s'offrir, le futur acheteur devra donc contacter les services municipaux de la commune concernée ou bien l'administration du cadastre. A Ghardaïa, depuis quelques années déjà, l'opération Cadastre a bien été engagée à travers les 13 communes de la Wilaya. Malheureusement, beaucoup de citoyens déplorent les lenteurs et les multiples erreurs enregistrées dans cette opération par les services concernés et par conséquent, dans la délivrance du livret foncier, document obligatoire et systématique (en plus de l'acte de propriété) pour toute transaction de vente de biens immobiliers.

Le ministre des finances a exigé des services de la conservation foncière d'établir et de remettre le livret foncier dans un bref délai.

Interrogé par *le Jeune Indépendan*t, un groupe de citoyens estime qu'il existe des défaillances dans la gestion des dossiers du cadastre.

Ainsi, les services chargés du Cadastre ont décidé de recourir à une opération dite de «Correction» pour en finir abecques lacunes et les problèmes des actes de propriété dans certains quartiers seulement ? Interviewé, ce Septuagénaire, Si Hadj Mohamed, habitant de Ghardaïa, nous découvre : «Pourquoi ce désordre et ces lacunes touchent uniquement certains quartiers de la ville ?». A son tour, Si Omar, se confond à l'interview et s'interroge tout irrité «Pourquoi cette opération du cadastre ne concerne pas tous les citoyens de la Wilaya ?»

Ajoutant : «Pourquoi de très nombreux citoyens ont prématurément leur livret foncier en poche, sans avoir passé par le Cadastre ? Et pourquoi les services des hypothèques bloquent-ils des milliers de dossiers pour d'autres citoyens ?» Il nous dévoile par ailleurs «De nombreux citoyens auraient aussi obtenu leur carnet foncier, en dépit de leurs habitations qui ont été construites anarchiquement et sans aucun document légal, sur certaines hauteurs de la ville de Ghardaïa ? Pour sa part, Hadj Aissa, divulgue : «Contrairement aux dispositions de la loi N° 08-15 du 20 Juillet 2008, stipulant la régularisation des constructions, mon dossier a été purement et simplement refusé abusivement par un agent exécutant des services des Domaines». Pour en finir avec ces insuffisances et ces contrariétés, un groupe d'experts a été dépêché à Ghardaïa, depuis Lundi, 6 juin par le Ministère des Finances.

Outre les services du Cadastre, ce groupe d'experts aura en charge de consulter aussi tous les services concernés par cette opération cadastrale, c'est-à-dire, les services des Hypothèque et des domaines. Ceci afin de s'enquérir du bon déroulement de cette opération, et d'étudier tous les cas litigieux qui se présentent dans les différentes communes et tout particulièrement au niveau du Chef-Lieu, et de trancher conformément aux lois en vigueur. Car, c'est bien le cas par exemple des citoyens de la commune de Ghardaïa, qui se disent subir les conséquences de ce grand retard dans l'acquisition de leurs livrets fonciers.

En effet, il ne se passe pas un jour, sans que ces bureaux des hypothèques soient pris d'assaut. Cinq fois par semaine (dimanche à Jeudi) par des personnes notamment âgées qui se lèvent très tôt le matin pour s'enquérir de la situation de leur dossier déposé depuis des années. Ces mêmes citoyens omniprésents, qui n'ont pas manqué d'exprimer leur «ras-le-bol» quant aux mauvaises conditions d'accueil au niveau de ces bureaux des hypothèques et sur la lenteur enregistrée dans l'élaboration des livrets fonciers.

Cependant, Il ne va pas sans dire que ces missionnaires Experts, seront tenus à veiller à la régularisation des dossiers des citoyens qui doit se traduire concrètement par la délivrance de ce fameux Carnet Foncier à leurs bénéficiaires, comme elle doit aussi se poursuivre toujours en vue de mettre fin définitivement à la problématique du foncier dans la wilaya de Ghardaïa.

De Ghardaïa,
Aissa Hadj Daoud

TIZI OUZOU

Changement à la tête de la Direction des équipements publics

UN CHANGEMENT à la tête de la direction des équipements publics (DEP) vient d'être opéré le 9 juin dernier à la wilaya de Tizi Ouzou. En effet, Smaïl Saâdi vient de succéder à Badreddine Khiari à la tête de ce département.

La mise à l'écart de Badreddine Khiari aurait une corrélation directe avec la visite surprise du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed-Tarek Belaribi, dans la soirée du 6 juin dernier au stade 50 000 places de Boukhalfa, où il a constaté des retards énormes dans les travaux.

Autrement dit, la mise à l'écart de Badreddine Khiari serait une sanction et le choix porté sur Smaïl Saâdi pour le remplacer ne serait pas un choix ordinaire.

En effet, le désormais directeur des équipements publics de la wilaya de Tizi Ouzou était chef de projet du stade de Baraki (Alger) où il brilla par ses compétences. C'est pourquoi beaucoup estiment que le nouveau stade de Tizi Ouzou n'est plus à considérer comme une simple vue de l'esprit.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

AGROALIMENTAIRE

Signature d'une convention de partenariat entre le CREA et l'ENSA

LE CONSEIL du renouveau économique algérien (CREA) a signé une convention cadre de partenariat avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie (ENSA), a indiqué dimanche l'organisation patronale dans un communiqué. «La recherche et l'innovation sont des facteurs déterminants de la compétitivité des entreprises. Un partenariat concret entre les entreprises et les chercheurs est incontournable pour prendre en charge en amont les impératifs de développement et de diversification des productions agricoles afin de renforcer l'intégration effective de ces productions dans l'industrie agroalimentaire», souligne la même source.

A cet effet, la convention signée entre le CREA et l'ENSA permettra l'accueil sur les sites industriels des entreprises adhérentes au CREA des étudiants stagiaires du système LMD (Licence/Master/ Doctorat), l'échange des connaissances et de compétences techniques et scientifiques, la valorisation des résultats de la recherche des laboratoires de l'ENSA, la création d'équipes mixtes de recherche entre les laboratoires R&D des entreprises adhérentes au CREA et les enseignements-chercheurs de l'ENSA.

A terme, ce partenariat s'étendra également aux domaines du développement des compléments alimentaires, des produits pharmaceutiques et cosmétiques dans le cadre de la sécurité sanitaire, fait savoir le CREA. A noter que cette signature est intervenue à l'occasion d'une rencontre d'une délégation du CREA et les enseignants-chercheurs de l'ENSA dans le cadre des travaux de la commission du CREA «compétences-formation-universités».

«Le CREA aspire à contribuer activement à l'édification d'une économie forte, avec entre autres, une agriculture diversifiée garantissant la sécurité alimentaire de l'Algérie et constituant un socle solide pour une industrie agro-alimentaire algérienne intégrant des substances naturelles algériennes», note le communiqué.

S. N.

Alexandrie-1951 à Oran-2022, la traversée méditerranéenne continue

Lancés en 1951 à l'occasion de l'édition d'Alexandrie (Egypte), les jeux méditerranéens poursuivent leur aventure à travers les pays riverains de la Mare Nostrum, et font escale cette fois-ci, dans la ville côtière d`Oran (Algérie) qui sera, l`espace de dix jours (25 juin - 6 juillet) un havre de paix et de fraternité.

Ces joutes sportives qui célèbrent à Oran leur 71è anniversaire, se veulent une opportunité idoine pour un rapprochement fraternel entre les peuples de la région. Ils perpétuent indéfiniment l'idéal de leur fondateur, Mohamed Tahar Pacha, alors président du Comité olympique égyptien, qui a dû attendre la fin de la deuxième guerre mondiale pour faire partager son vieux rêve des "Jeux olympiques de Mare Nostrum". De 10 pays, présents lors de la 1ère édition d'Alexandrie-1951, le nombre des nations participantes n'a cessé d'augmenter au fil des éditions, pour atteindre 26 à l'édition d'Oran-2022. La création des JM a été décidée lors de la session du Comité international olympique (CIO) en 1948 à St-Moritz (Suisse). Trois ans après du 5 au 20 octobre 1951) à Alexandrie, le roi Farouk d`Egypte donnait le coup d'envoi d`une nouvelle compétition au cours de laquelle, 735 athlètes exclusivement masculins se disputaient dans 13 disciplines les 268 médailles mises en jeu. Barcelone prend le relais ensuite et accueille la 2è édition du 15 au 25 juillet 1955 avec la participation de 900 athlètes de neuf (09) pays qui ont concouru dans 19 disciplines. La nouveauté de ces jeux est l`imposition par le CIO de la flamme olympique, et l`utilisation de "l'amphore", un récipient contenant l`eau de mer qui unit les pays participants à cette fête méditerranéenne. En respectant l`alternance entre les rives, "Nord et Sud", le "bateau méditerranéen" jettera l'ancre à Beyrouth (Liban) du 11 au 23 octobre 1959, l`hospitalité à ses invités de 12 pays dont les nouveaux venus, la Tunisie et le Maroc, fraîchement indépendants alors

que la Syrie et l`Egypte ont préféré concourir sous la même bannière de la République Arabe Unie (RAU). Ce sera au tour de la ville de Naples (Italie) d'organiser les 4e JM du 21 au 29 Septembre 1963. Cet évènement commence alors a susciter l'intérêt exceptionnel des plus hautes personnalités politiques et sportives comme l`atteste la présence à la cérémonie d'ouverture du président de la république italienne et du président du CIO, Avery Brundage. La 5e édition organisée du 8 au 18 septembre 1967 à Tunis, sera particulière pour le sport algérien qui fera son baptême de feu dans un pays voisin, au même titre que la Libye présente pour la 1ère fois à cette compétition. La participation féminine aux JM de Tunis, constitue un évènement exceptionnel pour ces jeux ouverts jusque-là aux hommes. Le contrôle anti-dopage sera également l`autre innovation des jeux en application des directives du CIO. La 6e édition domiciliée à Izmir en Turquie, du 6 au 17 octobre 1971, sera orpheline de son fondateur, Mohamed Tahar Pacha qui s'est éteint en 1970 à l`âge de 91ans.

LES JM-1975 : UNE PREMIÈRE EN ALGÉRIE

Les JM d`Alger en 1975 (23 août - 6 sept.), seront les jeux de tous les records aussi bien sur le plan quantitatif que qualitatif : 2000 athlètes, 18 disciplines et la présence de grandes stars mondiales dont les Italiens Pietro Menea (200m) et Sara Simeoni (saut en hauteur) auteurs de grandes performances. Quatre ans plus tard, l`ex-ville yougoslave, Split a connu de nouveau un record de participation lors de la 8e JM (15 - 29 septembre 1979) en présence de 2500 athlètes de 25 sports. En 1983, les JM reviennent encore une fois au Maghreb. Après la Tunisie (1967) et l`Algérie (1975), ce sera au tour du Maroc d'abriter la 10e édition du 3 au 17 septembre. Une autre ville arabe, Lattaquié (Syrie) prend en 1987 le relais, en accueillant les joutes du 11 au 25 septembre. Le 40e anniversaire des JM sera célébré du 28 juin au 12 juillet 1991 avec éclat au berceau de l`Olympisme, Athènes. 663 médailles feront tout au long de la compétition, l`objet des convoitises de 3000 athlètes de 18 pays. L`édition suivante (12e) allait se dérouler, contrairement aux précédentes, deux ans après celle d`Athènes, au Languedoc-Roussillon (France) du 16 au 27 juin 1993), afin de permettre aux JM de se dérouler un an après les jeux olympiques. En 1997, les JM retournent encore une fois en Italie, cette fois-ci à Bari dans la région des Pouilles (Sud) ou 3000 athlètes de 15 pays ont pris part aux jeux. Tunis accueille à nouveau les jeux en 2001, à l'occasion de la 14è édition où l'Algérie obtient son record de médailles en or (10) sur un total de 32 médailles, grâce à un doublé de l`extraordinaire nageur, Salim Iles aux 50et 100m nage libre. Aux jeux d'Alméria en 2005, l'Espagne organise les joutes méditerranéennes pour la 2e fois après celles de Barcelone en 1955. Viennent ensuite successivement, les jeux de Pescara-2009 (Italie), ceux de Mersin-2013 (Turquie) et ceux de Tarragone-2018 en Espagne. A Oran, un total de 3434 athlètes issus de 26 pays, prendra part à la 19e édition des JM prévue du 25 juin au 6 juillet.

Les Villes hôtes des Jeux méditerranéens depuis la première édition en 1951 à Alexandrie (Egypte), avant la 19e édition en 2022 à Oran :

1951 : Alexandrie (Egypte)
1955 : Barcelone (Espagne)
1959 : Beyrouth (Liban)
1963 : Naples (Italie)
1967 : Tunis (Tunisie)
1971 : Izmir (Turquie)
1975 : Alger (Algérie)
1979 : Split (Croatie, ex-Yougoslavie)
1983 : Casablanca (Maroc)
1987 : Lattaquié (Syrie)
1991 : Athènes (Grèce)
1993 : Languedoc (France)
1997 : Bari (Italie)
2001 : Tunis (Tunisie)
2005 : Almeria (Espagne)
2009 : Pescara (Italie)
2013 : Mersin (Turquie)
2017 : Tarragone (Espagne)

DANS LE CADRE DES EFFORTS DÉPLOYÉS POUR ASSURER LA RÉUSSITE DE L'ÉVÈNEMENT

Signature de conventions entre le COJM et des établissements de la Communication

LE MINISTRE de la Communication, Mohamed Bouslimani a supervisé, samedi au siège de son département ministériel, une cérémonie de signature de conventions entre le Comité d'organisation des jeux méditerranéens (COJM/Oran 2022) et plusieurs établissements publics relevant du secteur de la communication dans le cadre des efforts déployés pour assurer la réussite. Le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani a supervisé, samedi au siège de son département ministériel, une cérémonie de signature de conventions entre le Comité d'organisation des jeux méditerranéens (COJM/Oran 2022) et plusieurs établissements publics relevant du secteur de la communication dans le cadre des efforts déployés pour assurer la réussite médiatique de cette manifestation sportive. Le Commissaire des JM, Mohamed Aziz Derouaz, a signé ces conventions avec le directeur général (DG) de l'Agence Algérie Presse Service (APS), Samir Gaïd, le DG de l'Etablissement public de télévision (EPTV), Chaabane Lounakel, le DG de l'Etablissement public de Télédiffusion d'Algérie (TDA), Rachid Bestam, le DG du Centre international de presse (CIP) Raouf Maamri, le DG adjoint de la Radio algérienne, Salah Sayoud, le DG de la filiale de communication de l'Agence nationale d'édition et de publicité (ANEP), Mohamed Lakrouf, en présence de la Pdg de l'ANEP, Siham Derardja. Le ministre de la Communication a affirmé que "les différents établissements médiatiques sont prêts et totalement disposés à couvrir cette manifestation sportive médiatique avec professionnalisme et objectivité", relevant que les conventions signées aujourd'hui "viennent dans le contexte de la finalisation des derniers préparatifs avant le lancement de cet évènement sportif important qui jouit d'un intérêt particulier de la part du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune". Ces conventions vont permettre aux différents établissements médiatiques relevant du secteur de la communication de couvrir les différentes manifestations et activités prévues aux JM à la faveur "des espaces d'information et des programmes diversifiés accompagnant l'évènement et mettant la lumière sur la ville méditerranéenne (El Bahia Oran)", notamment dans le contexte de "la grande participation internationale, toutes disciplines confondues". Le Commissaire des JM, Mohamed Aziz Derouaz a indiqué, pour sa part, qu'il s'agit d'une "opportunité pour renforcer les relations entre le Comité d'organisation et les médias nationaux publics qui se sont habitués à relever le défi, quelles que soient les circonstances", mettant en avant "le rôle majeur des médias dans le développement du sport algérien depuis l'indépendance et dans toutes les étapes". M. Derouaz a souligné que la réussite de cet évènement sportif que connaitra l'Algérie après 47 ans de l'organisation de ces jeux requiert la conjugaison des efforts de tous les acteurs à l'instar des médias. Il a salué l'organisation récemment par l'APS du séminaire international sur "le rôle des agences de presse régionales dans la promotion du sport en Méditerranée" qui a été sanctionné par la mise en place d'une plateforme numérique pour l'échange des informations, des vidéos et des photos en vue d'une large couverture médiatique des JM, outre les réalisations des différents établissements publics du secteur dans la réussite de la promotion de cette manifestation internationale.

Tennis/ Algérie : décès de l'ancien vice-président de la fédération Mohamed Ammari

L'ANCIEN VICE-PRÉSIDENT de la Fédération algérienne de tennis (FAT), Mohamed Ammari, est décédé vendredi soir à l'âge de 83 ans, suite à un problème de santé, a appris l'APS auprès de l'instance fédérale. Outre le poste de vice-président, le défunt avait présidé auparavant la Ligue algéroise de tennis (LAT) et le Tennis club d'Hydra (HAC), situé sur les hauteurs d'Alger. A son époque, le HAC ne cessait d'étoffer son palmarès par des titres nationaux, arabes, maghrébins et africains grâce à ses talentueux athlètes qui, souvent, se retrouvaient en finales de ces compétitions. Aussi, il a été élu membre de l'Union arabe de tennis (UAT) en 1998, lors d'une assemblée générale tenue à Beyrouth (Liban). Le défunt, qui a été toujours considéré comme le "Wikipédia" du tennis algérien, africain et même mondial, avait occupé aussi le poste de secrétaire général (SG) de la FAT et conseiller du président. En novembre 2020, le défunt a été honoré par la Confédération africaine de tennis (CAT) pour services rendus à la discipline. L'honneur lui a été rendu lors des travaux de l'Assemblée générale ordinaire (AGO) de la CAT au titre de la saison 2019, tenue en format virtuel en raison de la pandémie du nouveau coronavirus. Il a été également honoré au mois d'avril dernier par le Comité olympique et sportif algérien (COA) lors de son Assemblée générale ordinaire (AGO). Le défunt a été enterré ce samedi au cimetière de Sidi Yahia (Alger), après la prière de Dohr. Le président de la Fédération algérienne de tennis, Mohamed Soufiane Yousfi et les membres du bureau fédéral présentent à cette douloureuse occasion, leurs condoléances les plus attristées à la famille du défunt.

LA 1ÈRE A ÉTÉ SIGNÉE EN 1967 À TUNIS

15è participation algérienne d'affilée aux joutes méditerranéennes

Le sport algérien enregistre, à l'occasion de la 19è édition des Jeux méditerranéens d'Oran (25 juin-6 juillet), sa 15è participation d'affilée à ces joutes sportives rassemblant, dans un cadre d'amitié et de fraternité, les athlètes des pays riverains de la Méditerranée.

C'est lors de l'édition-1967 de Tunis que les sportifs algériens ont signé leur première apparition dans cette manifestation sportive méditerranéenne. Il s'agissait alors de la 5è édition des JM, après celles d'Alexandrie (1951), Barcelone (1955), Beyrouth (1959) et Naples (1963). Des résultats mitigés ont été réalisés par les athlètes algériens à travers leurs différentes participations à ces rendez-vous sportifs. En 14 participations, un total de 240 médailles ont été remportées dont 67 en or. Les lauriers d'or ont été remportées par les athlètes de l'athlétisme (28 or), la boxe (17), le judo (6) et la natation (6). Viennent ensuite l'haltérophilie (5 or), karaté (2), la gymnastique (1), handball (1) et football (1). A Tunis, première ville maghrébine à accueillir en 1967 les JM, les représentants algériens décrochent trois médailles de bronze, les toutes premières distinctions au palmarès algérien dans ces joutes méditerranéennes. La première a été réalisée en boxe par Kaddour Aliane (+81 kg) et les deux autres remportées en athlétisme par l'athlète féminine, Rabea Ghezlane au lancer du poids (8,36 m) et au javelot (24,78 m). C'est à l'édition de Tunis-1967 que les athlètes féminines ont, pour la première fois, fait leur apparition aux jeux. C'était en athlétisme et en natation. Quatre ans plus tard, lors de l'édition d'Izmir-1971, l'Algérie engage 38 athlètes dont 3 femmes, mais ne parvient à décrocher qu'une seule médaille de bronze par l'athlète Azeddine Azzouzi au 800 m avec un chrono de 1:48.2 centièmes. Une déception atténuée cependant par la désignation officielle d'Alger, ville hôte de la 7è édition des JM avec 14 voix contre 11 pour Split (Yougoslavie).

ALGER-1975 : PREMIÈRES MÉDAILLES D'OR ALGÉRIENNES

En 1975, les JM font leur escale à Alger. Plus de 2.000 athlètes de 15 pays y ont concouru dans 18 disciplines. L'Algérie, pays hôte, a engagé 258 athlètes dont 39 féminines, récoltant 20 médailles (4 or, 7 argent, 9 bronze). Les quatre médailles d'or historiques -- les toutes premières remportées par l'Algérie aux JM -- ont été réussies par les deux boxeurs Nini Hocine et Mohamed Missouri, le coureur Boualem Rahoui (3000 m steeple) et l'équipe algérienne de football, vainqueur en finale devant la France (3-2 après prolongations). La participation algérienne se poursuit ensuite avec des performances en dents de scie, allant de 12 médailles (Lattaquié-1987) à 32 médailles (meilleure récolte de tous les temps obtenue à Tunis-2001). Aux jeux de Split-1979, l'Algérie récolte 16 médailles (1 or, 5 argent, 10 bronze) et se classe 8e sur 14 pays participants. A Casablanca, quatre ans plus tard, l'Algérie, engagée avec 172 athlètes dont 28 dames) termine à la 9e place, avec 14 médailles (4 or, 3 argent, 7 bronze) sur 16 pays participants. A Lattaquié en 1987, la récolte algérienne tombe à 12 médailles (5 or, 3 argent, 4 bronze) ponctuée par une 10è place sur 16 pays participants. L'Algérie avait alors engagé 69 athlètes dont 4 dames. Un sursaut d'orgueil des athlètes algériens a été réalisé, successivement aux JM d'Athènes-1991, avec 17 médailles (9 or, 3 argent, 5 bronze) et une 9è place sur 18 participants, puis à Languedoc-Roussillon en 1993 avec 22 médailles récoltées (5 or, 6 argent, 11 bronze) et une 9è place sur 19 participants et également à Bari-1997 avec 22 médailles (6 or, 8 argent, 8 bronze) et une 7è place sur un total de 21 nations participantes. Cependant, c'est à Tunis-2001 que l'Algérie a réalisé sa meilleure récolte, avec 32 médailles obtenues (10 or, 10 argent, 12 bronze) se classant au 8è rang sur 23 participants. Une légère régression s'en est suivie quatre ans plus tard à Almeria-2005, avec 25 médailles (9 or, 5 argent, 11 bronze) et une 11è place au classement général. A Pescara-2009, la récolte tombe à 17 médailles (2 or, 3 argent, 12 bronze) assortie d'une 12è place au général sur 23 participants. Les résultats s'améliorent, lors de l'édition suivante à Mersin-2013 où l'Algérie gagne 26 médailles (9 or, 2 argent, 15 bronze) et termine à la 12è place sur 24 nations participantes. Lors de l'édition de Tarragone, prévue en 2017 mais décalée à 2018, 13 médailles (2 or, 4 argent, 7 bronze) sont obtenues par l'Algérie qui se classe 13e sur 26 nations. Aux JM-2022 d'Oran, l'Algérie sera présente avec 329 sportifs dont 193 hommes dans 23 disciplines. 3434 athlètes de 26 pays y participeront.

LES PRÉPARATIFS SONT ENTRÉS DANS LEUR DERNIÈRE LIGNE DROITE

Une "enveloppe supplémentaire de 13 milliards DA pour la réussite de la 19e édition"

LE COMMISSAIRE des Jeux méditerranéens d'Oran (25 juin-6 juillet), Mohamed-Aziz Derouaz, a souligné samedi à Alger que le Comité d'Organisation des Jeux méditerranéens (COJM) "a bénéficié d'une enveloppe financière supplémentaire de l'ordre de 13 milliards de dinars pour la réussite de la 19e édition". "Les préparatifs des JM d'Oran sont entrés dans la dernière ligne droite ce qui nous demande une plus grande mobilisation. Nous avons reçu une enveloppe financière supplémentaire de l'ordre de 13 milliards de dinars, sans compter le budget alloué à la réalisation des infrastructures sportives, afin de faire face à toutes les dépenses liées à l'organisation de l'événement dont les frais de retransmission télévisée à travers pas moins de huit pays", a déclaré Mohamed-Aziz Derouaz lors du Forum de l'Organisation nationales des journalistes sportifs algériens (ONJSA) tenu à la salle de conférences du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf d'Alger. En présence de l'Algérien Amar Addadi, ex-président du Comité international des Jeux méditerranéens (CIJM) pendant 18 ans, le Commissaire des JM d'Oran a réaffirmé l'engagement indéfectible des pouvoirs publics et à leur tête le Président de la république, Abdelmadjid Tebboune, à réussir le rendez-vous méditerranéen d'Oran. "Aujourd'hui, je peux dire que nous sommes prêts à accueillir la 19e édition grâce aux efforts de l'Etat et des autorités locales de la wilaya d'Oran", soulignant qu'il y avait, dans un premier temps, "un énorme retard accusé en matière de préparation des JM depuis que ces derniers ont été confiés à Oran en 2015, mais tout cela a été entièrement dépassé grâce à la mobilisation de tout le monde". A cet égard, le Commissaire des JM d'Oran a indiqué que "le COJM est en train de réceptionner progressivement les équipements sportifs y compris ceux de la discipline du Tir sportif qui ont coûté très chers au Comité d'organisation. La question des équipements sportifs est liée à la réglementation en matière des marchés publics et grâce à l'intervention du Président de la république, ce volet a été réglé". Il a également annoncé que les 5400 personnes présentes à Oran à l'occasion des JM seront hébergées, dans leur totalité, au village méditerranéen et au Complexe des Andalouses pour les athlètes de la Voile, alors que les footballeurs seront hébergés dans des hôtels haut standing dans la wilaya de Mostaganem. D'autre part, Derouaz a annoncé la vente de billets par internet pour faciliter l'accès du public lors des cérémonies d'ouverture et de clôture. "Nous allons instaurer le système de vente électronique des billets pour faciliter l'entrée des citoyens au stade olympique d'Oran afin de suivre les cérémonies d'ouverture et de clôture. Par contre, l'entrée aux salles de compétitions sera gratuite, mais chacun doit néanmoins réserver sa place sur la plateforme électronique dédiée à cette opération".

Le Commissaire des JM a confirmé que le "COJM avait reçu plus de 2000 demandes d'accréditation de la part de la presse nationale et étrangère pour la couverture des jeux et nous allons étudier l'attribution des accréditations à partir de cette semaine", soulignant au passage que "le site qui a été totalement relooké sera également opérationnel en version téléphone portable". "La promotion officielle des Jeux d'Oran commencera à partir de dimanche à travers la mise en place d'affiches dans tous les lieux publics de la wilaya d'Oran" a dit Derouaz qui a tout de même souhaité voir des joueurs comme Riyad Mahrez, Youcef Bélaili ou Smail Bennacer faire la promotion de ce rendez-vous méditerranéen mais cela, a-t-il signalé, "est très complexe sur le plan juridique parce que ces joueurs sont liés par des contrats d'image avec leurs clubs respectifs". Le Commissaire des JM d'Oran a clôturé son intervention en assurant que les autorités locales de la wilaya d'Oran ont mis en place un plan "rigoureux" de circulation pour faciliter le déplacement des délégations sur les réseaux routiers et les infrastructures de base, du transport, également au niveau des espaces de pratique de diverses disciplines sportives comme le marathon et le cyclisme.

FOULE NOMBREUSE À L'INHUMATION DE BILLEL BENHAMOUDA AU CIMETIÈRE DE HADJOUT

LE FOOTBALLEUR BILLEL Benhamouda, joueur de l'USM Alger et de l'équipe nationale des locaux, décédé dans la nuit de jeudi à vendredi dans un accident de la circulation, a été inhumé samedi au cimetière de Hadjout (Tipaza), en présence d'une grande foule, de la famille footballistique et du ministre de la Jeunesse et des Sports. Dans une ambiance empreinte de tristesse, la foule a accompagné le cercueil du défunt Benhamouda, recouvert de l'emblème national, de son domicile familial jusqu'au cimetière de Hadjout, sa ville natale, où il a grandi et joué au football. Billel Benhamouda est décédé dans la nuit de jeudi à vendredi, dans un accident de la circulation, de retour d'un match amical de la sélection algérienne des locaux contre la RD Congo (3-0) disputé au stade 5 juillet dans le cadre du tournoi des quatre nations. Il avait inscrit un but sur penalty et délivré une passe décisive. Après cette victoire face au RD Congo, dans ce match comptant pour la 2e journée du tournoi des quatre nations, organisé en prévision du Championnat d'Afrique des nations CHAN-2022 (reportée à 2023) en Algérie (8-31 janvier), Billel Benhamouda a pris la route pour rentrer et fêter l'événement en famille, mais a été victime d'un accident de la circulation. Les présents aux obsèques, dont ses proches, voisins, collègues de la famille footballistique et autres responsables, dont le ministre de la Jeunesse et des Sports Abderrazak Sebgag , le sélectionneur national des locaux Abdelmadjid Bouguerra et le président de la Ligue professionnelle de football Abdelkrim Medouar, ont déploré "l'ampleur de cette tragédie ". Cette "perte douloureuse a fait perdre à l'Algérie un talent du football promu à un avenir brillant avec l'équipe nationale", a déclaré le ministre de la Jeunesse et des Sports. "L'Algérie est triste en faisant ses adieux à l'un de ses enfants, que le destin a emporté à la fleur de l'âge, un joueur professionnel et un talent de haut niveau", a ajouté le ministre dans une brève allocution à l'occasion. Les collègues et voisins du défunt footballeur Benhamouda (24 ans) ont été unanimes sur sa "bonne moralité, sa modestie, son assiduité, son amour et passion pour le football", qui l'ont conduit du stade de Hadjout, où il a fait des premiers pas de footballeur, à Bologhine, pour intégrer l'USMA et devenir l'un des piliers de l'équipe en signant sept buts au cours de cette saison sportive.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:05	12:29	16:21	19:49	21:37
CONSTANTINE	03:25	12:34	16:24	19:57	21:35
ALGER	03:37	12:48	16:40	20:11	21:52
OUARGLA	03:52	12:39	16:19	19:47	21:19
CHLEF	03:47	12:55	16:45	20:15	21:55
MOSTAGANEM	03:53	13:00	16:49	20:19	21:59
ORAN	03:58	13:03	16:52	20:21	22:00

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7316 — LUNDI 13 JUIN 2022
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	31°	17°
Oran	31°	18°
Constantine	35°	14°
Ouargla	38°	23°

SOMMET AFRICAIN DE LA SÉCURITÉ CYBERNÉTIQUE

L'Algérie accueillera la troisième édition les 16 et 17 novembre

L'Algérie accueillera la 3e édition du Sommet africain de la sécurité cybernétique (ACSS) les 16 et 17 novembre sous le thème «Une Afrique digitalement sécurisée», en présence de plus de 1 000 participants représentant plus de 60 pays, ont annoncé hier à Alger les organisateurs du sommet.

Fondateur et président du sommet, Mehdi Zakaria a indiqué, lors d'une conférence de presse, que ce rendez-vous continental, organisé en collaboration avec la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC) et le Syndicat national du patronat citoyen du numérique (SNPC), vient affirmer «la place de l'Algérie comme leader africain en sécurité cybernétique».

Les participants, ajoute M. Zakaria, sont des experts et des spécialistes dans la sécurité cybernétique et les TIC, outre des industriels, des éditeurs, des chercheurs et des chefs d'entreprise.

«Le sommet se veut une occasion pour la découverte des dernières avancées technologiques, l'échange des expériences, l'examen des opportunités de partenariat, le renforcement des échanges au sein de l'écosystème de la sécurité cybernétique en Afrique», a précisé le responsable. D'autres thèmes seront évoqués, à l'occasion, dont le renforcement des résolutions juridiques et de la coopération africaine, le leadership en matière de sécurité cybernétique et la protection des données personnelles.

Pour sa part, le président de la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC), Mohamed Sami Agli a mis en avant «l'importance majeure» que revêt l'évènement, rappelant que la sécurité cybernétique était «l'un des défis les plus importants que confrontent les entreprises» dans les différents secteurs d'activité.

Le sommet permettra de braquer la lumière sur «les innovations algériennes et africaines», a-t-il fait savoir, ajoutant que le secteur est «un véritable levier de la croissance économique et de la capacité compétitive».

Intervenant à l'occasion, le président du Syndicat national du patronat citoyen du numérique (SNPC), Souhil Guessoum a souligné l'importance de ce sommet, car, dit-t-il, la maitrise de la sécurité cybernétique était synonyme de «la protection des biens, des réalisations, de la souveraineté tout en amorçant le développement».Cet évènement continental verra «l'inauguration d'un village des start-up» pour la promotion des projets innovants en matière de sécurité cybernétique permettant aux entreprises des jeunes d'échanger les connaissances avec les partenaires participant au sommet, a expliqué M. Guessoum.

M. B.

JOURNÉE MONDIALE DU BIEN-ÊTRE

Ooredoo organise une activité sur le bien-être au travail

CÉLÉBRANT la Journée Mondiale du Bien-être, Ooredoo a organisé hier, dimanche 12 juin 2022, une activité sur le «Ooredoo Wellness Day» au profit de ses employés.

En ouverture de la cérémonie, la Directrice Exécutive des Ressources Humaines, Mme. Nessrine Krim, s'est adressée aux employés les félicitant pour leur engagement indéfectible ainsi que leur fierté d'appartenir à Ooredoo.

Cet événement, célébré le 12 juin de chaque année à travers le monde, a été une occasion pour les médecins de travail de Ooredoo, en l'occurrence Dr. Latifa Mihoubi et Dr. Lilya Benamara, ainsi que la psychologue clinicienne et Coach en neurosciences appliquées, Mme Sabrina Mokrane, de s'exprimer sur le Bien-être dans le milieu professionnel, de partager des conseils médicaux ainsi que des conseils sur le bien-être.

Aussi, des employés de Ooredoo ont intervenu également lors de cette journée en mettant l'accent notamment sur les actions réalisées et les avantages accordés par leur entreprise au profit de ses collaborateurs notamment durant la pandémie de la COVID-19.

Pour rappel, Ooredoo a été certifiée récemment «Meilleur employeur» de l'année 2022 et ce, en reconnaissance à la viabilité de sa politique en ressources humaines (RH), offrant le meilleur environnement et conditions de travail.

Ooredoo s'est également distinguée à l'international en remportant le «Bronze Stevie Awards» dans la catégorie «Meilleurs Employeurs» en guise de reconnaissance à sa stratégie en matière des Ressources Humaines adoptée durant la pandémie de la COVID-19.

JUSTICE

Saisie des biens de l'ancien directeur général de l'aéroport d'Alger

LE JUGE d'instruction de la deuxième chambre du pôle pénal économique et financier national du tribunal de Sidi M'hamed, a ordonné la saisie de tous les biens immobiliers et comptes bancaires de l'ex DG de la société de gestion des services et infrastructures aéroportuaires d'Alger, Tahar Allache. L'ex-DG de la Société de gestion des services et infrastructures aéroportuaires d'Alger (SGSIA) ; devrait se présenter la semaine prochaine devant la justice. Il est poursuivi pour dilapidation de deniers publics et surfacturation exagérée concernant les différents services de la nouvelle aérogare de l'aéroport international Houari- Boumediène. En outre, Tahar Allache est au centre d'un énorme scandale lié à des commissions qu'il aurait demandées à des entreprises britanniques impliquées dans la construction de la nouvelle aérogare de l'aéroport d'Alger.

Plus concrètement, il fait également l'objet d'une enquête du bureau britannique de lutte contre la fraude, le SFO, pour soupçons de corruption.

Pour rappel, Tahar Allache avait été démis de ses fonctions, le 31 mai dernier. Et cela après près de 15 à la tête de la SGSIA. Par ailleurs, Omar Harim, qui occupait le poste de responsable de l'administration et de la logistique au sein de cette entreprise, a été nommé nouveau DG par intérim de l'aéroport d'Alger.

M. B.

APPEL AUX JEUNES ARTISTES, DESIGNERS ET CRÉATEURS ALGÉRIENS

OPPO lance «Renovators Emerging Artists 2022»

OPPO marque leader sur le marché des objets connectés a officiellement annoncé aujourd'hui le lancement mondial de la 4ème édition de son projet «OPPO Renovators Emerging Artists», invitant les créatifs professionnels, les étudiants et les professeurs des instituts d'art et de design en Algérie et dans le monde entier, à soumettre des œuvres d'art interdisciplinaires qui explorent la fusion de l'art et de la technologie.

OPPO Renovators s'appuie sur la nouvelle proposition de la marque OPPO «Inspiration Ahead» et sur l'esprit de «Youth Inspiration» incarné par sa série Reno, pour encourager les créateurs algériens à libérer leur créativité à l'intersection de la technologie et de l'art.

Après trois années consécutives d'organisation de l'événement, OPPO a développé des partenariats avec les meilleurs instituts et universités d'art et de design dans plus de 230 villes à travers plus de 40 pays et régions du monde. Les étudiants algériens poursuivant des cursus en art et en design ainsi que les créateurs amateurs sont également invités à prendre part à cette quatrième édition et représenter leur région dans ce projet d'envergure mondiale. À ce jour, près de dix mille artistes ont participé au programme et plusieurs projets exceptionnels ont été développés avec le soutien d'OPPO.

William Liu, vice-président et président du marketing global chez OPPO, et initiateur du programme Renovators, a déclaré : «Par le biais des OPPO Renovators, nous souhaitons construire une plateforme mondiale pour les pratiques artistiques et de design orientées vers l'avenir. Nous voulons encourager les jeunes créateurs à s'engager dans le processus créatif d'intégration de la technologie et de l'art, contribuant ainsi à la construction d'un monde meilleur grâce au pouvoir de l'innovation.»

Renovators 2022 continue de mettre l'accent sur le concept «Art + Tech» en invitant des artistes du monde entier à soumettre leurs œuvres dans deux catégories de concours - «Future Renovators» et «Brand Renovators». Les œuvres soumises seront évaluées par un jury d'experts, dont Dajuin Yao, initiateur du programme Renovators et vice-doyen de l'école d'art intermédiaire (SIMA) de l'Académie chinoise des arts, artiste et conservateur renommé ; Gerben Schermer, conservateur et producteur d'animation et d'art contemporain ; et Takahiro Kaneshima, conservateur indépendant et professeur invité à l'Université des arts de Kyoto.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site officiel d'OPPO Renovators 2022 à l'adresse www.oppo.com/en/events/renovators